

Abstract Présentation Massoudi

Depuis au moins une vingtaine d'années, praticien·ne·s et chercheur·e·s de l'orientation observent une complexification croissante des parcours professionnels, qui sont jonchés de transitions multiples et parfois disruptives. Parmi celles-ci, la transition école-travail est particulière, à la fois critique et cruciale. Critique, parce qu'elle présente des défis simultanés sur le plan vocationnel, développemental et identitaire. Cruciale, car elle a un impact à long-terme sur la suite du parcours professionnel, et présente des risques d'employabilité instable si elle n'est pas bien négociée. Rajoutons à cela qu'en Suisse, pour la majorité d'élèves qui optent pour une formation professionnelle duale, la transition 1 revêt de facto les caractéristiques d'une première transition école-travail. Ces jeunes se doivent donc de développer très tôt dans leur parcours – dès la scolarité obligatoire - les compétences nécessaires pour relever un premier défi de taille. L'introduction précoce et la transmission harmonisée de ces compétences sont donc primordiales pour aider les jeunes à jeter les bases de carrières durables et significatives. Cette présentation propose une mise en dialogue entre, d'une part, les Compétences de Gestion de Carrière (CGC) identifiées sur la base de la littérature scientifique, et d'autre part, les pratiques effectives pour leur promotion dans les programmes de scolarité obligatoire en Suisse.

L'analyse des plans d'études des trois régions linguistiques permet d'identifier un socle important, essentiellement au niveau secondaire I, qui permet de couvrir une bonne part des CGC recommandées. Il subsiste néanmoins des éléments à améliorer. Nous constatons par exemple que les activités pédagogiques visent essentiellement l'éducation au choix – implicitement considéré comme définitif – et négligent la gestion continue et proactive des défis de carrière tout au long de la vie. D'autre part, notre analyse permet également de constater une grande diversité, voir une disparité intercantonale au niveau des objectifs visés et des moyens consentis, et d'identifier les « bonnes pratiques » au niveau national. Des recommandations sont émises pour une introduction plus précoce et un traitement plus approfondi des CGC, une collaboration accrue entre spécialistes de l'OPUC et de l'enseignement nécessaire à une approche éducative des CGC, ou encore le renforcement de l'offre au niveau post-obligatoire afin de contribuer à la gestion des carrières tout au long de la vie.